

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 AVRIL 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2021 s'est tenue le 03/04/2022 de 10h30 à 12h30 dans les locaux du Service des Sports de Draveil au 53, rue Ferdinand Buisson.

Participants : 28 membres actifs

Représentés : 41 membres

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte par Harry Hum, président du Golf Club de Draveil, assisté de Gilbert Dissset, trésorier et de Jean Pierre Theis, secrétaire.

1- Rapport de gestion :

Le président, souhaite la bienvenue aux participants après 2 ans d'absence et précise que les locaux dans lesquels se déroule cette assemblée sont ceux prêtés par la section « Tennis de table » du Service des Sports de Draveil.

Le président décrit les nouveaux locaux mis à la disposition des associations le 12 février 2022 au 42 rue du bout des creuses. Il évoque certaines difficultés pratiques d'utilisation de ces locaux : jauge pour tenir des réunions majeures, sécurité magnétique contraignante, absence de wi-fi.

Le contrat d'assurance ALLIANZ a fait l'objet de modifications en conséquence.

Le président informe l'Assemblée du changement de siège social du Golf Club de Draveil (GCD), changement acté par un courrier du Maire de Draveil en date du 16 février 2022.

Le nouveau siège social est désormais fixé au 53, rue Ferdinand Buisson.

Le Président fait le point des actions menées auprès du Service des Sports de Draveil (Mr Bardreau) pour obtenir un practice extérieur. Au-delà de son utilité pratique évidente pour un club de golf, cet équipement est indispensable pour que le GCD puisse conserver son statut d'association avec équipement et par conséquent continuer à délivrer des licences.

Parallèlement, Harry Hum demandera à la direction du Golf d'Etiolles la faisabilité de prêt de practice à titre gratuit.

2- Rapport financier :

Gilbert Dissset, trésorier, présente les résultats financiers de l'exercice 2021 qui font ressortir un excédent de 3118,37€. Il constate que la subvention de 4000€ n'a pas été utilisée et fait remarquer, concernant les droits de jeux Etiolles, l'écart négatif entre les achats et les ventes de tickets droits de jeux (déficit de 4312€).

Concernant le budget prévisionnel 2022, il est à noter que le passage de 5 joueurs la semaine et 2 joueurs le week-end à 7 joueurs la semaine à Etiolles devrait entraîner une économie de 3000€. Par ailleurs, le président décide la tenue de 2 compétitions internes par mois au minimum. On notera enfin la forte augmentation pour 2022 du poste sorties GCD par rapport à 2021

Le président évoque les contacts pris avec la Direction du Service des Sports concernant la volonté du GCD de proposer une initiation au golf au profit des jeunes draveillois. Les modalités pratiques de cette proposition d'initiation sont à étudier (forme juridique, calendrier, budget, transport...).

3- Activités sportives :

3-1 Compétitions/sorties :

Harry Hum évoque la reprise des compétitions. Les clubs partenaires sont Etiolles, Sénart, Saint-Germain-les-Corbeils et Bondoufle. Ce dernier club sera fermé à partir du mois d'octobre pour travaux, ces derniers devant s'étaler de 12 à 24 mois. A noter que des prix spéciaux sont consentis à Marivaux et que des négociations sont menées avec le Club du Coudray-Montceaux.

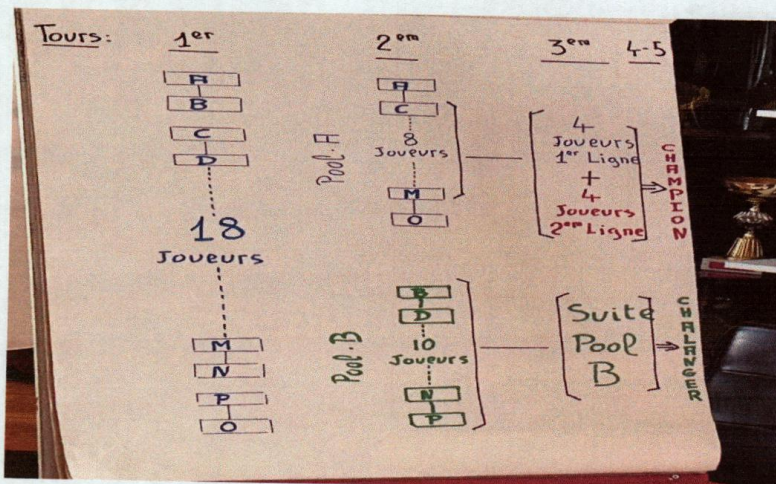
Le président évoque les sorties du GCD aux Golfs de Sancerre et de Roncenay, il demande aux adhérents intéressés de se faire connaître avant fin avril.

Le calendrier des compétitions est mis à jour sur le site jusqu'en septembre 2022.

Zoltan Kovacs fait désormais partie de la Commission sportive, en charge des match-plays. Il explique aux

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GCD DU 03 AVRIL 2022

adhérents le fonctionnement des match-plays avec désormais une consolante et un calendrier de 5 tours successifs d'avril à septembre sur les terrains d'Etiolles, Saint-Germain, Bondoufle et Sénart. Les rencontres se feront à 1 contre 1 avec play-off dans la journée. Chaque joueur devra faire au moins 2 parcours. Le 1^{er} tour se jouera à Etiolles avec 18 joueurs (V. schéma ci-dessous).



3-2 Initiation au golf :

Harry Hum précise que par courrier en date du 28 février 2022, le GCD proposait à la ville de Draveil des cours d'initiation au golf au profit des jeunes Draveillois. Cette initiative devra être approuvée par le biais d'un vote de l'Assemblée (résolution n° 7).

4- Résolutions mises au vote :

Résolution N°1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne aux membres du Bureau quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité.

Résolution N°2

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 se solde par un résultat net positif de 3118,87€. L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité.

Résolution N°3

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2022 tel qu'il lui a été présenté.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

Résolution N°4

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le programme 2022 des manifestations et compétitions.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

Résolution n°5

Après avoir pris connaissance de la décision du Maire de Draveil n° 22 02 032 en date du 7 février 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du transfert du siège social du GCD au 53 rue Ferdinand Buisson ainsi que du transfert physique des locaux du GCD du 75 boulevard du Général de Gaulle au 42 rue du bout des creuses à DRAVEIL.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

Résolution n°6

Après avoir pris connaissance des développements du Président au sujet de la mise à disposition d'un practice extérieur par la Municipalité et des conséquences pour le GCD de l'absence d'un tel équipement. l'Assemblée Générale Ordinaire souhaite le maintien du statut actuel.

Votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

Résolution n°7

Après avoir pris connaissance des développements du Président concernant l'initiation au golf au profit des plus jeunes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du GCD de dispenser à titre gratuit des cours d'initiation aux enfants de Draveil.

Votes :

Contre : 28+41pouvoirs

Abstention : 0

Cette résolution mise aux voix n'est pas acceptée par l'Assemblée.

Concernant cette résolution relative à l'initiation au golf au profit des jeunes draveillois, l'Assemblée souhaite que les modalités de cette initiative soient précisées, à savoir initiation ou apprentissage, nombre d'enfants, calendrier, budget. Pierre Larragueta, ayant une compétence affirmée dans ce domaine, accepte d'aider la commission à finaliser ce dossier.

Fin de séance à 12h30.

Harry Hum
GOLF CLUB de DRAVEIL
53 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
Tel : 07 49 62 94 99
Siret : 823 339 551 000 17